



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél : 02 48 21 24 79

Tous ensemble, pour le retrait du Contrat Première Embauche, le 7 février 2006

Après le Contrat Nouvelles Embauches passé à la hussarde en plein mois d'août, le gouvernement bouleverse son calendrier pour, dans l'urgence, au mépris de toute concertation, imposer le Cpe pendant les vacances scolaires.

La Cgt se réjouit de la réaction immédiate des organisations étudiantes et lycéennes et des organisations syndicales de salariés contre ce projet et de l'appel commun à la mobilisation le 7 février pour le retrait du Cpe.

Le Cpe aggrave et généralise la fragilisation des jeunes dans l'emploi

Il ne réduit pas la précarité. Il s'ajoute à la multitude de contrats précaires existants. Comme dans le Contrat nouvelles embauches, pendant deux ans, le jeune pourra être licencié au gré de l'employeur sans justification. Et comment exiger son dû en matière de salaire, de durée du travail, de conditions de travail quand l'épée de Damoclès du licenciement menace à tout moment ? Comment se syndiquer ? L'accès au Contrat à durée indéterminée restera pour beaucoup un mirage, l'employeur aura tout le loisir de licencier les jeunes 24 ou 48 heures avant l'expiration des deux ans. Le Cpe, c'est pour les employeurs un formidable effet d'aubaine, le Medef demande déjà au gouvernement de généraliser ce type de contrat qui prive les salariés de toute protection contre les licenciements, qui exonère les entreprises de leurs responsabilités sociales et fait du travail une marchandise.

Une véritable Sécurité sociale professionnelle : pour l'avenir des jeunes

La déréglementation du droit du travail à l'œuvre depuis vingt ans étend les emplois toujours plus flexibles, toujours plus précaires, toujours plus mal payés. Des études démontrent que l'insertion dans l'emploi ne se fait pas par l'emploi précaire. Débuter la vie active dans un emploi déclassé cantonne souvent le salarié à vie dans ce type d'emploi. Ce n'est pas le

contrat qui crée l'emploi. Le statut d'emploi des jeunes, très flexible et précaire, ne diminue en rien le taux de chômage des jeunes, deux fois supérieur à celui des autres salariés. Ce n'est pas en ajoutant de la flexibilité à la flexibilité qu'on diminuera le chômage mais, au contraire, en créant une véritable Sécurité sociale professionnelle. **La Cgt propose de sécuriser les parcours professionnels et de vie en assurant aux salariés, de la sortie de l'école jusqu'à la retraite, le droit à l'emploi stable, à la progression de salaire et de qualification, à l'accès à la formation, même s'il y a suppression d'emploi ou mobilité.**

L'aspiration des jeunes à construire leur avenir, une vie digne et libre, à faire des projets, est une chance pour notre pays. La Cgt a choisi son camp, elle est à leur côté.

Elle appelle les salariés à se saisir de tous les rendez-vous d'action professionnels et interprofessionnels, notamment le 31 janvier, jour de l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale, pour défendre leur revendication sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail, pour préparer une puissante mobilisation le 7 février pour le retrait du Contrat première embauche.

Rassemblements :

F Bourges, 11h30 Place Séraucourt

F Vierzon, 11h30 Forum République

F St Amand, 11h30 Place Carrée



Retrait du Contrat Première Embauche !

Les organisations étudiante et lycéenne et les organisations syndicales de salariés Unef, Uni, Cfdt, Cftc, Cgt, Cgt-Fo, Fsu, Unsa, appellent leurs structures locales à des manifestations communes, le 7 février 2006 sur un seul mot d'ordre : retrait du Contrat première embauche !

Réunies le 24 janvier 2006, ces organisations ont confronté leurs analyses sur les dernières décisions gouvernementales relatives à l'emploi des jeunes, décisions annoncées brutalement au mépris de toute concertation.

Elles ont toutes confirmé leur opposition au projet de Contrat première embauche (suite du Cne).

La discrimination à l'encontre des jeunes, l'aggravation de la précarité pour tous les salariés qu'il entraîne, imposent une première action.

C'est pourquoi, elles appellent leurs structures locales à des manifestations communes, le 7 février 2006 sur un seul mot d'ordre :

Retrait du Cpe !

L'ensemble des organisations présentes appelle toutes les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens à renforcer par leur présence et leur appel cette journée de mobilisation et d'action.

Dès aujourd'hui et notamment, le 31 janvier, début de l'examen en première lecture du projet de Cpe par l'Assemblée nationale, les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens mèneront des actions de sensibilisation pour les manifestations du 7 février 2006.